



Coordination
Intercommunautaire
Contre l'Antisémitisme
et la Diffamation

**RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ANTISEMITISME
EN SUISSE ROMANDE**

ANNEE 2013

Document de synthèse



Le nombre total d'actes antisémites enregistrés en 2013 en Suisse romande est de 151, ce qui représente une augmentation de près de 75 % par rapport à l'année 2012 (87 actes). L'année 2013 enregistre donc, à quasi-égalité avec l'année 2009, le deuxième plus grand nombre d'actes antisémites depuis la mise en place de notre recensement.

Seul point de satisfaction pour l'année 2013 : aucun acte grave¹ n'a été enregistré. Les actes sérieux², en revanche, sont en augmentation constante depuis 2010 ; quant aux actes préoccupants³, après une baisse en 2012, ils reprennent l'ascenseur et, avec 140 actes enregistrés, culminent à un niveau jamais enregistré. La très grande majorité des actes classifiés comme « préoccupants » sont des commentaires postés sur internet, notamment sur les sites de grands médias romands.

Force est ainsi de constater que les mesures prises par les différentes rédactions concernées – que nous saluons en 2012 – ne sont pas suffisantes pour endiguer la vague de commentaires antisémites auxquels nous devons faire face chaque année.

En 2012, nous nous inquiétons par ailleurs du « *développement de réseaux extrémistes qui surfent sur la théorie du complot* » et qui, en raison notamment de la situation économique, sont souvent enclins « *à désigner un bouc émissaire, rôle qui semble échoir, comme souvent, aux Juifs* ». Au vu des chiffres relevés pour l'année 2013, cette inquiétude est plus que jamais justifiée. En effet, l'augmentation très nette des actes préoccupants dénote une dangereuse libération de la parole antisémite.

Les sites de médias romands ne sont pas épargnés par cette violence et, malgré les mesures prises par les rédactions, nous avons relevé un grand nombre de commentaires antisémites postés suite à des articles concernant l'actualité proche-orientale, la Journée internationale de commémoration de la Shoah ou la venue de Dieudonné en Suisse.

Par ailleurs, l'existence en Suisse romande de **groupuscules d'extrême-droite est toujours pour nous un sujet de préoccupation**. Qu'il s'agisse du Parti Nationaliste Suisse de **Philippe Brennenstuhl**, du groupe **Genève Non Conforme** – dont deux membres ont été condamnés en 2011 pour discrimination raciale – ou de la branche suisse du mouvement d'**Alain Soral**, Egalité & Réconciliation, tous ont un ennemi commun bien identifié : les Juifs.

Parallèlement, les thèses antisémites développées dans les **milieux catholiques intégristes** sont également inquiétantes. Le site Eschaton, qui se présente comme un « *blog de promotion de la doctrine sociale catholique et de résistance au mondialisme* », regorge d'articles hostiles au judaïsme et à « *l'oligarchie talmudo-maçonnique* ». **Julien Günzinger**, administrateur du site, n'a d'ailleurs pas hésité à organiser, en juin 2013, une conférence de Pierre Hillard, spécialiste du « *mondialisme* » et de la « *gouvernance mondiale* ». En réalité, la conférence a surtout tourné autour de « *l'ennemi juré du christianisme, qui est la Synagogue* ».

¹ Il s'agit d'atteintes à l'intégrité des gens et des biens (agressions, harcèlements, bousculades, menaces ciblés, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiments, intrusions,...).

² Il s'agit d'atteintes non physiques aux personnes et aux biens (typiquement courriers, insultes, injures ou graffitis ciblés).

³ Sont considérés comme actes préoccupants ou indicateurs : les graffitis non ciblés, les propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur internet.



De même, l'antisémitisme présent sur les **réseaux sociaux** (*Facebook, YouTube et Twitter*, notamment), ainsi que l'apparition, depuis quelques temps, de la « **quenelle** » – geste obscène popularisé par **Dieudonné** et souvent effectué devant des lieux ayant trait à la communauté juive – sont également des développements alarmants.

Enfin, l'actualité proche-orientale – et notamment le conflit israélo-palestinien – est toujours l'occasion, pour certains, de laisser libre cours à leurs préjugés antisémites, prétextant une simple critique de la politique israélienne. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à remettre ouvertement en cause le principe même de l'existence d'Israël, à l'image de ce commentaire posté sur le site d'un média romand : « *Israel est le pays le plus hypocrite du monde la plus grande erreur a été de permettre (je raccourcis) sa création. Ils se moquent de la loi, ils se moquent du reste du monde, et adorent faire joujou sur la culpabilité mal placée de certains.* »

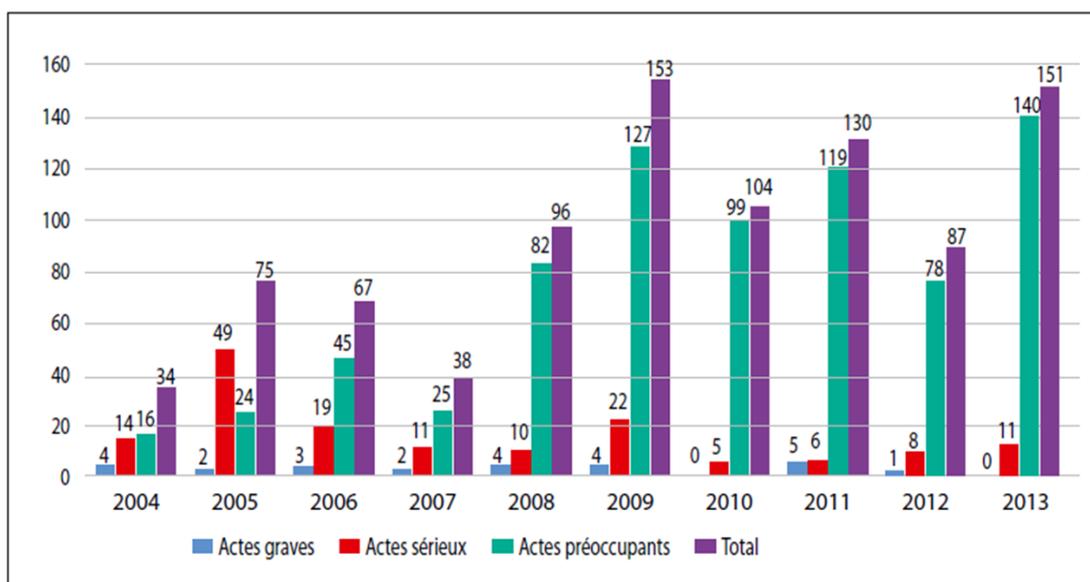
Recommandations pour la lutte contre l'antisémitisme

- **La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche d'éducation et de prévention.** Des initiatives restent à prendre dans les établissements scolaires afin de prévenir les phénomènes de racisme et d'antisémitisme, malheureusement encore trop souvent constatés.
- **Il incombe à chacun de nos élus d'être vigilants.** Chaque acte antisémite est un coup porté aux valeurs que nous défendons tous. Nous attendons de nos élus qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, de leur propre chef et avec fermeté, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens et toute propagation de la haine raciale relayée par des médias ou des institutions.
- **Les médias doivent rester vigilants quant au contenu de leurs publications.** La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites. Les rédactions des différents médias romands ont, semble-t-il, bien compris le problème que pose la diffusion de propos antisémites par le biais de courriers de lecteurs ou de commentaires sur internet et ont pris un certain nombre de mesures afin d'y remédier. Nous ne pouvons que saluer cette initiative. Néanmoins, trop de commentaires antisémites continuent de passer « entre les filets » de la modération. Enfin, les responsables des différentes rédactions doivent se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites. Notamment, l'appartenance religieuse de personnes impliquées dans des affaires pénales ne devrait pas être mentionnée lorsque cette information est sans lien avec l'affaire relatée.

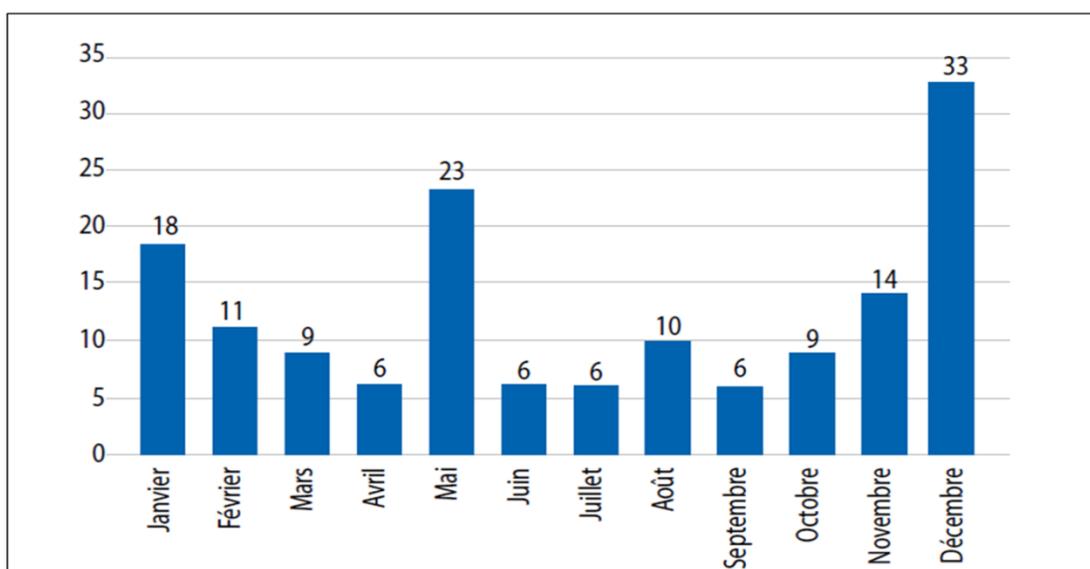
Tableaux des actes recensés en Suisse romande pour l'année 2013

Catégories	Nombre d'actes recensés
Actes graves	0
Actes sérieux	11
Actes préoccupant et indicateurs	140
Total	151 actes recensés

Evolution des actes antisémites sur les dix dernières années (2004-2013)



Nombre d'actes antisémites répartis par mois au cours de l'année 2013



Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation

Case Postale 5020 – 1211 Genève 11

Tél. +41(0)22 321 48 78 – Fax: +41(0)22 321 55 28 – cicad@cicad.ch – <http://www.cicad.ch>

© CICAD 2014